

POSTULAT

Auteur Bruno Moulin (suppl.), PDCB, Gilles Martin, PDCC, Grégory Logean, UDC, et Julien Monod (suppl.), PLR
Objet Ventes aux enchères répertoriées sur le web
Date 13.11.2015
Numéro 2.0126

Expérience faite, si l'on veut trouver une vente aux enchères d'un Office des Poursuites et Faillites ayant lieu en Valais ou la liste des biens mis en vente par ce biais, il faut impérativement passer par le bulletin officiel, rendant les recherches laborieuses spécialement pour les personnes résidant hors du canton. Des investigations permettent de découvrir que tous les autres cantons romands proposent sur leur site internet le recensement des objets, tant mobiliers qu'immobiliers, mis aux enchères. Cette façon de procéder ouvre un cercle plus large d'acquéreurs potentiels, défendant ainsi autant les intérêts des débiteurs que des créanciers, en favorisant des offres plus élevées et par conséquent également les intérêts des OPF, puisqu'il pourrait percevoir des émoluments plus élevés.

Le site du canton de Vaud est particulièrement bien fait et devrait inspirer les concepteurs dans notre canton.

Conclusion

Ce postulat ne demande pas d'ouvrir les enchères à des offres online, mais bien d'inventorier les objets ainsi que le lieu et la date de leurs ventes sur le site internet du canton.